



VILLE DE
PALAJA 11 570

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 27 JANVIER 2026 à 18H30

PUBLICATION DES ACTES REGLEMENTAIRES

L'an deux mille vingt-six et le 27 janvier, les membres du Conseil Municipal de la commune de PALAJA se sont réunis en mairie, en session ordinaire sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire, Thierry LECINA.

Nombre de conseillers :

- En exercice : 18
- Présents : 12
- Votants : 13
- Procurations : 1

Date de la convocation :

- 22 janvier 2026

Présents : M. LECINA, GACHET, LECLAIR, BOURBON, MIGUEL, SCHNEIDER, FILLAQUIER, ETHEVE, DUVAL, MOUCHET, CLARES, CITERNE

Absents ayant donné procuration : M. ESCAX à M. GACHET

Absents excusés : M. PIVA - TAFFOREAU - ROUSSEAU - HECK - CADENEL

Secrétaire de Séance élu selon l'article L 2121-15 du CGCT : Alice CITERNE

-Conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT, « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe » -Selon l'article L. 2121-26 du CGCT, « Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des délibérations et des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux »

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Numéro délibérations	Objet	Décision du conseil
N°2026/01	Approbation du PV de la séance du conseil municipal du 9 décembre 2025	À l'unanimité
N°2026/02	Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement	À l'unanimité
N°2026/03	Subvention exceptionnelle 2026 : association des 5A « Association Audoise des Amateurs d'Automobiles Anciennes	À l'unanimité
N°2026/04	Approbation de la modification simplifiée n°3 du plan local d'urbanisme	À l'unanimité
N°2026/05	Église : mise en conformité du système de protection foudre	À l'unanimité
N°2026/06	Travaux de confortement du mur // cantine / école maternelle	À l'unanimité
N°2026/07	Modalités de mise en œuvre de la participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents // santé	À l'unanimité
N°2026/08	Mise en place de l'indemnité de manquement de fonds	À l'unanimité

Affiché le 28 janvier 2026